

Le Métallo

Journal de la CGT du Site de Sochaux – Mai 2018 Spécial Mai 1968 : aujourd'hui Episode 1

Plan B de la CGT !

Quand la direction a pris la décision de fermer l'usine d'Aulnay en 2013, la CGT avait proposer un plan B en alternative à cette fermeture injustifiée. Proposition qui permettait de lisser la production sur l'ensemble des sites afin de maintenir les emplois de tous.

Aujourd'hui, les ventes de la 5008 sont en hausse et PSA supprime encore des emplois :

- En transférant la production des 5008 de Rennes à Sochaux sans s'engager à maintenir tous les emplois à Rennes.
- En transférant en Allemagne les Opel produites à Sochaux dans une usine Opel où PSA supprime des milliers d'emplois.

Quelques années après, la direction applique, finalement, une partie de ce que la CGT proposait. Malheureusement, après que le bulldozer soit passé sur nos emplois et nos salaires.

Les milliards d'euros de bénéfices de PSA sont dus au travail de l'ensemble des salariés du groupe et doivent servir :

A augmenter les salaires de 400 € nets avec aucun salaire inférieur à 1800 € ! Embaucher en CDI les 10 000 intérimaires du groupe et des chômeurs ! À une embauche en CDI pour chaque départ !

1^{ER} mai

Mardi 1^{er} mai 2018, journée internationale de luttes des travailleurs, et non du travail, nous étions 350 dans les rues de Montbéliard. La CGT s'est exprimée pour la convergence des luttes pour faire reculer le gouvernement et le patronat et leurs attaques contre les retraités, les salariés du public et du privé et aussi des cheminots.

La lutte doit s'amplifier et la CGT appelle à être encore plus nombreux à manifester le 22 mai 2018 !

Santé : rien ne va plus !

Lors du CE ordinaire d'Avril les rapports médicaux des médecins du travail ont été présentés aux organisations syndicales. A la lecture de ce rapport pour la CGT certains points révèlent que les médecins du travail ne sont pas écoutés sur les préconisations en matière de santé au travail par la direction.



Prenons l'exemple du travail répétitif en ligne : les 5 rapports montrent que les membres supérieurs de beaucoup de salariés sont les plus touchés, poignets, mains et doigts et dos, dûs aux pièces à monter pour 43% d'entre eux au montage par exemple, et à cause des gestes répétitifs et des cadences, entre autres.

Cependant, aucune mesures prises dans les chapitres d'actions de santé, ne sont en lien direct avec ces traumatismes causés par le travail, il n'apparaît pas nettement, d'amélioration de conditions de travail, mise à part quelques améliorations de postes, ici et là, mais clairement insuffisants, vis-à-vis des chiffres exposés dans ces rapports.

Nous ne blâmons pas les équipes médicales, mais bien la direction qui ne leur donne pas les moyens nécessaires pour réaliser leurs objectifs d'amélioration, de maintien de la santé physique et mentale des salariés.

La CGT a dénoncé cette politique qui privilégie les profits au détriment de la santé des salariés ! Et a remis sur la table toutes nos revendications en lien avec la santé au travail.

Accident grave en VSD

Un accident s'est produit en VSD le week-end dernier. Un cariste se retrouvant bloqué dans sa cabine après avoir heurté un poteau pour des raisons inconnues, il a dû être emmené à l'hôpital.

Les délégués CGT ont constaté que le lieu de l'accident n'a pas été sécurisé pour que les secours interviennent sans risque !

Pour la CGT, nous ne venons pas au travail pour risquer notre vie. Les délégués CGT, ont immédiatement demandé qu'une enquête du CHSCT soit réalisée, afin que ce tragique accident ne se reproduise plus.



Alors que le CHSCT doit être informé des accidents du travail, c'est en faisant un tour d'atelier que les délégués CGT ont su que des intérimaires du VSD ont fait un malaise au travail !

Ceci n'est pas de la récupération (à bon entendeur) mais bien le rôle des membres CHSCT (que les ordonnances Macron veulent faire disparaître). Entre autres, prévenir les risques d'accidents du travail.

**Pour la CGT, il est
inacceptable que des accidents du
travail de salariés soient dissimulés
en les passant sous silence !**

Intérimaires

Les élections professionnelles aux Comités d'entreprise et des Délégués du Personnel, ont toujours été marquées par des résultats encourageants pour la CGT comme chez MANPOWER, en janvier 2018.

Depuis les grèves contre la Loi Travail, les salariés intérimaires qui décident de se battre pour leur avenir sont de plus en plus nombreux et rejoignent la CGT !

**Fin 2018, les élections vont se tenir dans
plusieurs sociétés d'intérim : CRIT,
START PEOPLE, PROMAN,
SYNERGIE.**

Pour être prêtes lors de ces élections, c'est dès à présent que des listes CGT de candidates et de candidats doivent se constituer. Si vous travaillez régulièrement pour ces entreprises et souhaitez devenir candidat avec la CGT, vous pouvez contacter la CGT INTERIM ou vous renseigner auprès des délégués de notre syndicat !

Le 22 mai tous ensemble !

Les cheminots sont attaqués sur leurs statuts, les retraités sur leurs pensions, la fonction publique aussi.

Mais nous qui sommes travailleurs de la métallurgie nous ne sommes pas épargnés non plus, l'IUMN et le MEDEF démolissent notre statut qui s'appelle la convention collective.

Par exemple ne plus reconnaître les diplômes qui ne sont pas liés au poste de travail ! Mais ils rêvent aussi d'augmenter les heures supplémentaires sans que cela ne leur coûte plus cher, imaginons les compteurs H+ et H- mis en place chez PSA encore plus larges pour finalement ne jamais être payés en heures supplémentaires.

**Pour toutes ces bonnes raisons
nous nous joindrons à la
manifestation du 22 mai 2018 à
Montbéliard.**

*Nous communiquerons prochainement les heures
et lieux de rassemblement !*